



Parrot[®]

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

BIENVENUE

3 JUIN
2026

Parrot[®]

CONSTITUTION DU BUREAU

PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE

SCRUTATEURS

SECRÉTAIRE

CONSTATATION DE LA DISPONIBILITÉ DES DOCUMENTS LÉGAUX

- Copie de la lettre de convocation adressée aux actionnaires nominatifs, aux représentants du Comité Social et Economique et aux Commissaires aux comptes titulaires et avis de réception y afférents
- Copies de l'avis préalable à l'Assemblée paru au BALO le 27 avril 2026, de l'avis de convocation paru au BALO du 13 mai 2026 et de l'avis de convocation paru dans le JSS du 13 mai 2026
- Feuille de présence certifiée par le bureau
- Pouvoirs des actionnaires représentés et bulletins de vote à distance
- Document d'enregistrement universel 2025 déposé à l'AMF le 9 avril 2026 (comprenant par référence le Rapport de Gestion et ses annexes, le Rapport sur le Gouvernement d'entreprise, ainsi que le rapport financier annuel)
- Rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée générale
- Lettre de fin de travaux des Commissaires aux comptes sur le document de référence
- Rapport du Conseil d'administration sur les projets de résolutions
- Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 4° du Code de Commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées
- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
- Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions règlementées
- Rapport des Commissaires aux comptes sur la réduction du capital (11ème résolution)
- Rapport des Commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre (12ème résolution)
- Rapport des Commissaires aux comptes sur l'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions existantes ou à émettre de la Société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise (13ème résolution)
- Statuts à jour

ORDRE DU JOUR AGO

- Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale ;
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Rapport sur le gouvernement d'entreprise ;
- Rapport spécial du Conseil d'Administration sur les attributions gratuites d'actions ;
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce ;
- Rapports spéciaux des Commissaires aux comptes ;
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Amira Haberah ;
- Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce ;
- Approbation des éléments de rémunération et avantages de toute nature versés ou attribués au Président-Directeur Général au titre de l'exercice 2025 ;
- Approbation de la politique de rémunération du Président-Directeur Général de la Société ;
- Approbation de la politique de rémunération des administrateurs de la Société ;
- Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de mettre en œuvre un programme d'achat d'actions de la Société dans le cadre du Règlement délégué (UE) 2016/1052 de la Commission du 8 mars 2016 complétant le Règlement CE n° 596/2014 de la Commission du 16 avril 2014 et de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce, durée de l'autorisation, finalités, modalités, plafond (utilisable en dehors des périodes d'offre publique visant les titres de la Société) ;

ORDRE DU JOUR AGE

- Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions, dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce, durée de l'autorisation, plafond ;
- Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions aux salariés ou mandataires sociaux éligibles de la Société ou des sociétés liées ou à certains d'entre eux, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription, durée de l'autorisation, plafond, durée des périodes d'acquisition et de conservation ;
- Délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital par émission d'actions ou d'autres titres donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, possibilité d'attribuer des actions gratuites en application de l'article L. 3332-21 du Code du travail ;
- Modification de l'article 20 des statuts (date d'inscription en compte permettant de participer aux assemblées générales) ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Parrot[®]

QUORUM PROVISoire



Parrot[®]

PRÉSENTATION DU GROUPE

Demande de dispense de lecture du
Rapport de gestion

LEADER EUROPÉEN DES MICRO-DRONES PROFESSIONNELS



Parrot 

Micro-drones

Chiffre d'affaires 2025 :

48 M€ +2%

60% du CA du Groupe

Fondé en 1994 par
Henri Seydoux, Président-
Directeur général et
principal actionnaire

Société Anonyme à
Conseil d'administration,
8 membres, 6 indépendants

Siège social :
Paris, France

Principales filiales :
Suisse, États-Unis,
Corée du sud

Détention majoritaire
Outflier (France),
inspection Saas

Staff à fin 2025 :
412
68% en R&D



**GROUPE
PARROT**

80 M€

+6%

chiffre d'affaires 2025
vs 2024 à taux de change constants



 **PIX4D**

*Solutions pour la gestion des
infrastructures essentielles*

Chiffre d'affaires 2025 :

32 M€ +11%

40% du CA du Groupe



Parrot aujourd'hui

3 systèmes
micro-drone
complets

+60 partenaires

8 solutions
logicielles
BtoB

1 SDK
open
source

FOURNIR DES CAPACITÉS D'INTELLIGENCE, DE SURVEILLANCE ET DE RECONNAISSANCE GRÂCE AU VOL AUTONOME ET À L'IMAGERIE DE HAUTE PRÉCISION POUR LES INSTITUTIONS DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ AINSI QUE POUR LES PROFESSIONNELS



FAITS MARQUANTS 2025 & RÉSULTATS FINANCIERS

Parrot®

FAITS MARQUANTS 2025

— MICRO-DRONES

Lancement progressif d'ANAFI UKR et de CHUCK 3.0, dévoilés en juin 2025 au Salon du Bourget.

Reconnaissance Blue UAS aux États-Unis pour ANAFI UKR.

S1 2025 ralenti par le calendrier de lancement produits et les incertitudes économiques mondiales.

Proposition de valeur fortement reconnue au S2 2025 : IA embarquée, navigation optique en environnement GNSS-denied, communications sécurisées et déploiement rapide dans un format compact.

Dynamique commerciale renforcée tout au long de l'année : nombre croissant d'appels d'offres, volumes d'achats plus importants, voies d'accès au marché facilitées.

— PHOTOGRAMMÉTRIE

Amélioration continue de l'offre cloud et mobile, rendant la visualisation 3D plus puissante et plus simple d'utilisation (Gaussian Splatting).

Extension des applications mobiles et de l'écosystème de capture grâce à de nouvelles intégrations GNSS et workflows, reliant la collecte terrain aux opérations quotidiennes des professionnels.

Les nouvelles solutions continuent de gagner en traction, représentant plus des 2/3 du chiffre d'affaires de l'activité à fin 2025.

Croissance des ventes directes aux grands comptes et institutions, atteignant environ 1/3 du chiffre d'affaires de l'activité à fin 2025.

Poursuite de la transition vers l'abonnement, soutenant un modèle économique plus récurrent et plus profitable.

— GROUPE

Poursuite des investissements R&D et montée en puissance de la chaîne d'approvisionnement.

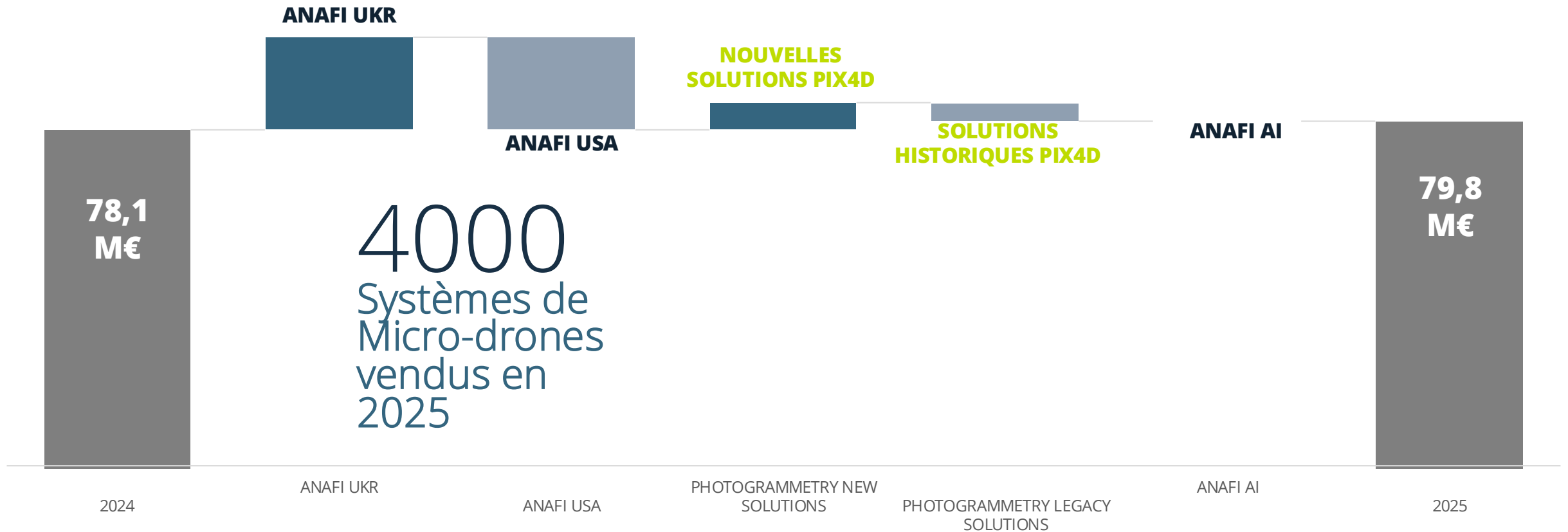
Soutien d'Horizon via un prêt d'actionnaire : 5 M€ depuis 2024, extension possible jusqu'à 20 M€ avec maturité en février 2028.

Outlier (participation de 50,1%) en ligne avec sa trajectoire : logiciel SaaS fondé sur l'IA pour l'inspection de panneaux solaires, avec un doublement du CA en 2025.

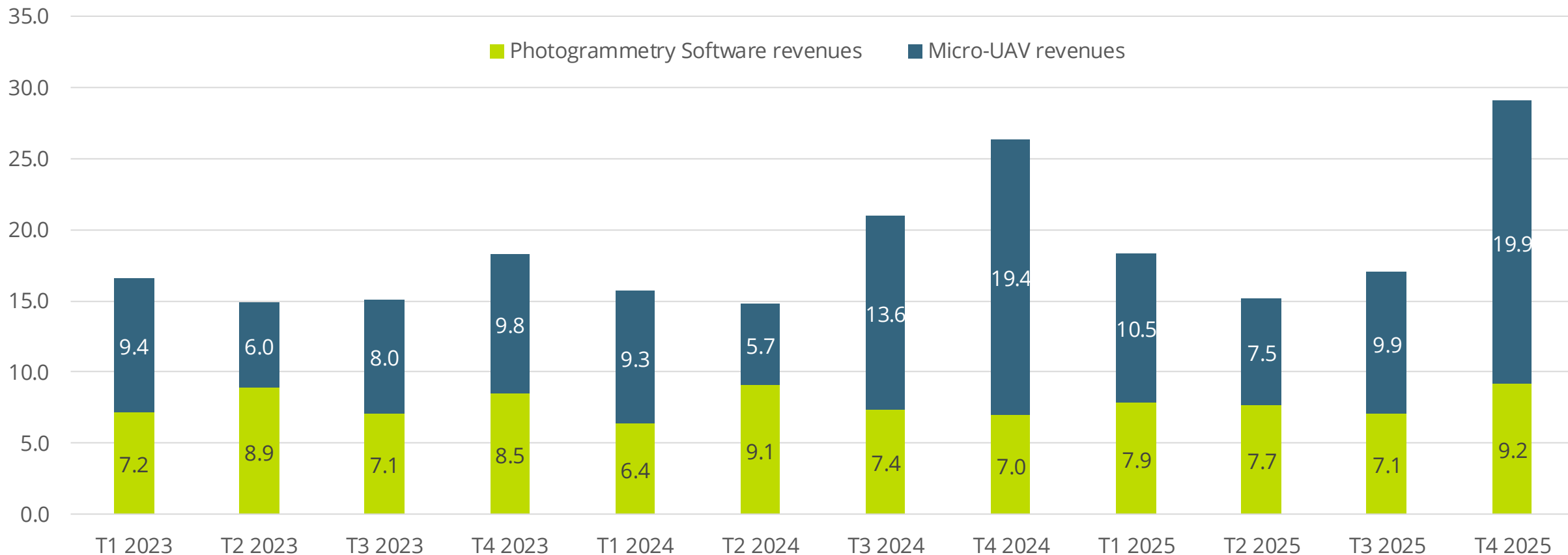
Gouvernance stable et capacité préservée à attirer les talents et à renforcer les effectifs de toutes les entités.

Attribution d'actions gratuites à l'ensemble des salariés (50% soumises à conditions de performance).

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2025 : TRANSITION RÉUSSIE D'ANAFI USA VERS ANAFI UKR

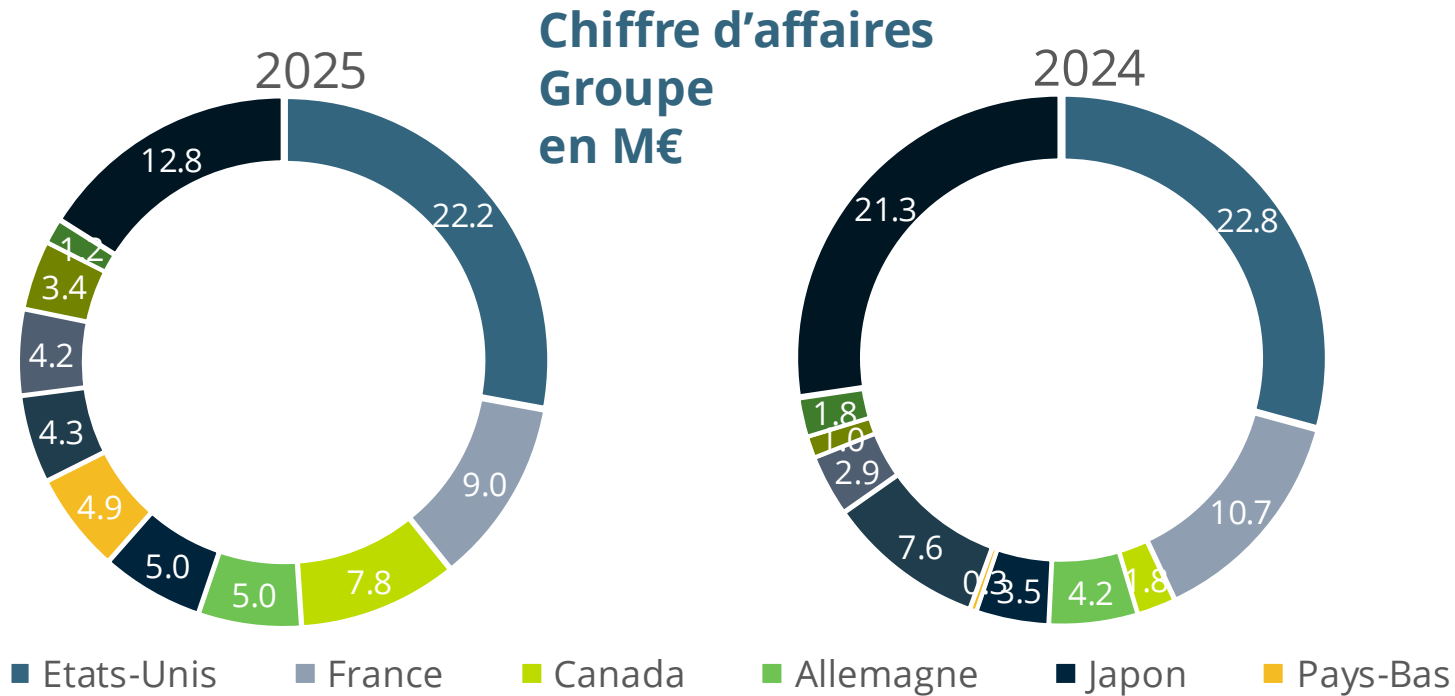


ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2023 > 2025



TCAM 2023-2025 > Groupe : +11% - Photogrammétrie : +0% - micro-drone : +20%

CHIFFRE D'AFFAIRES GÉOGRAPHIQUEMENT DIVERSIFIÉ



Top 5 des distributeurs micro-drone

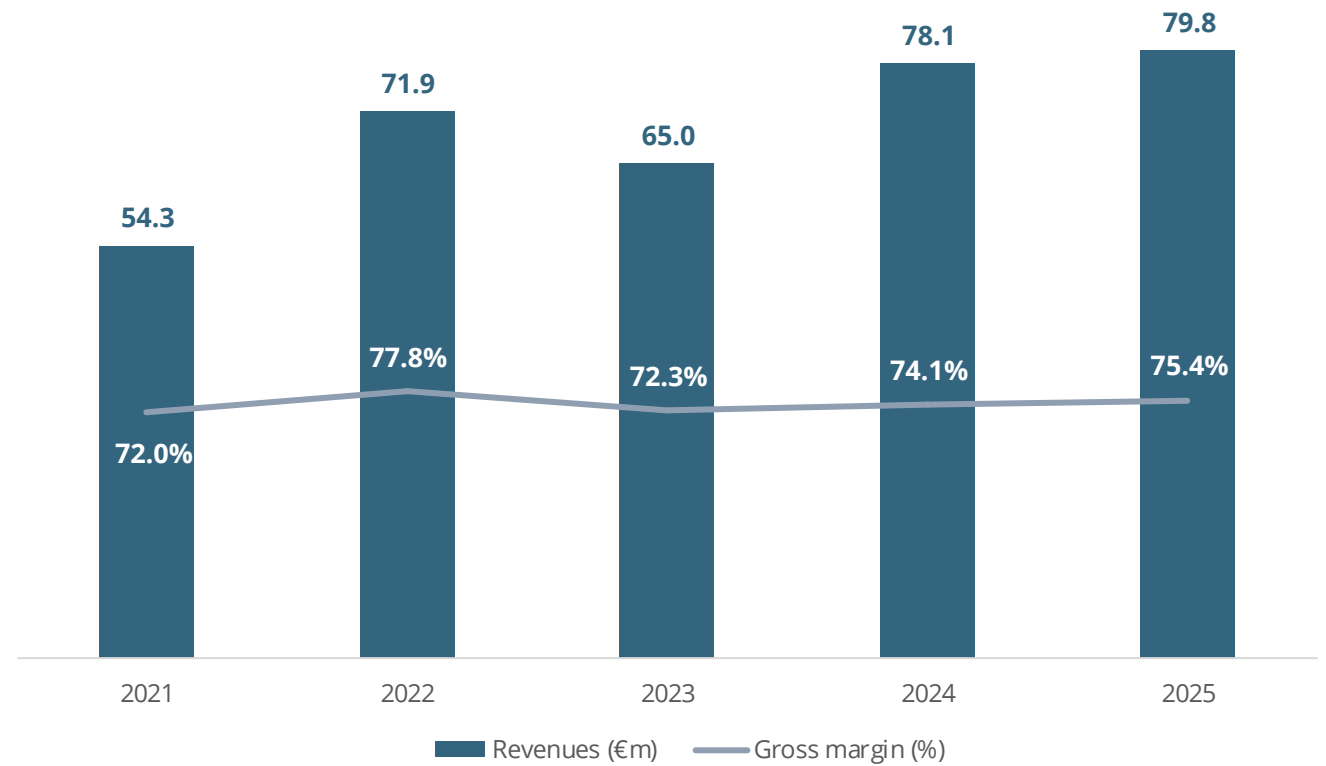
2024	2025
Lituanie	États-Unis
France	France
États-Unis	Canada
Suède	Nouveau pays européen non communiqué
Allemagne	Suède



MIX PRODUITS FAVORABLE & MARGE BRUTE ÉLEVÉE

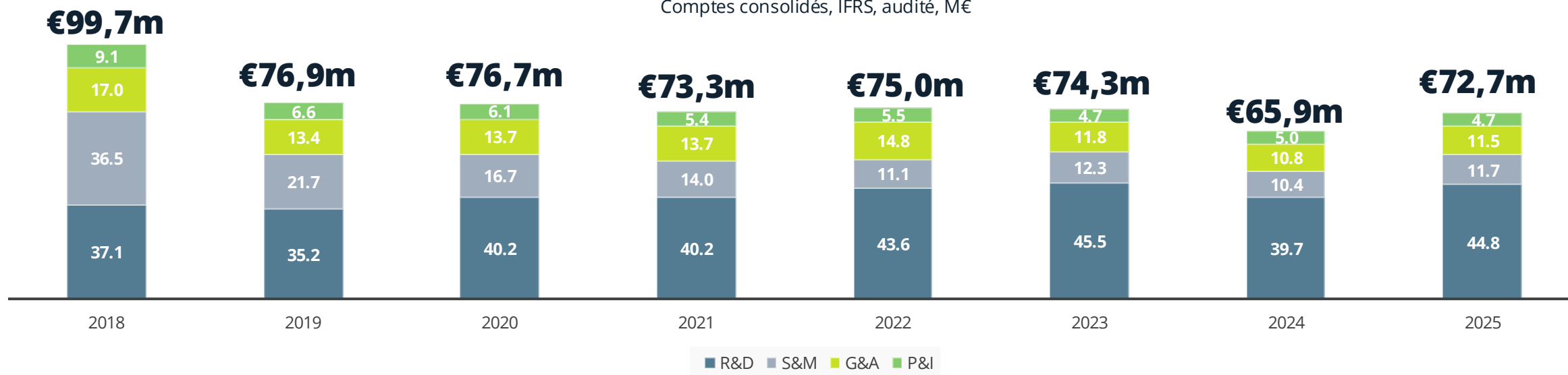
Chiffre d'affaires & Marge brute – 2018 TO 2024

Comptes consolidés, IFRS, audité, M€



MAINTIEN DE LA CAPACITÉ D'INNOVATION & CONTRÔLE DES COÛTS

OPEX PAR FONCTION - 2018 TO 2025
Comptes consolidés, IFRS, audité, M€



Trajectoire de profitabilité = contrôle des coûts + croissance du chiffre d'affaires - innovation

EBIT POSITIF AU S2 2025 POUR LA 2^{ÈME} ANNÉE CONSÉCUTIVE MALGRÉ DES DÉPENSES ÉLEVÉES DE R&D ET DE LANCEMENT PRODUITS

micro-drone

€m	2024	2025	Var.
Chiffre d'affaires	48,1	47,9	0%
OPEX	36,5	42,5	16%
EBIT	(5,1)	(11,6)	129%

€m	S2 2024	S2 2025	Var.
Chiffre d'affaires	33,0	29,9	-9%
OPEX	16,9	19,9	18%
EBIT	3,4	0,1	-97%

Photogrammétrie

€m	2024	2025	Var.
Chiffre d'affaires	30,0	31,8	6%
OPEX	29,3	29,2	-1%
EBIT	(3,0)	(0,1)	-95%

€m	S2 2024	S2 2025	Var.
Chiffre d'affaires	14,4	16,2	12%
OPEX	13,9	14,3	3%
EBIT	(1,7)	0,6	-137%

Groupe

€m	2024	2025	Var.
Chiffre d'affaires	78,1	79,8	2%
OPEX	65,9	72,8	11%
EBIT	(8,0)	(12,7)	59%

€m	S2 2024	S2 2025	Var.
Chiffre d'affaires	47,5	46,2	-3%
OPEX	30,8	34,8	13%
EBIT	1,7	0,2	-86%

2^{ème} année de chiffre d'affaires consolidé record

PIX4D à l'équilibre pour la première fois depuis 2021

Hausse de 11% des Opex Groupe : R&D et lancements produits au S1, incluant Outlier (solutions logicielles pour l'inspection)

ÉVOLUTION DE LA TRÉSORERIE 2024-2025

ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE (IFRS, M€)	2025	2024
EBITDA	-9,4	7,5
Variation du BFR	1,8	12,1
Sociétés mises en équivalence	-0,3	0,5
Impôts payés	0,0	0,7
Effets de change	-0,7	0,3
Capex	-2,1	2,2
Free Operating Cash Flow	-10,7	3,9
Investissements financiers / variation de périmètre	-	1,4
Cession de Sky Hero	-	0,5
Remboursement de dette financière court terme (IFRS 16)	-2,7	-2,7
Encaissement lié au prêt Horizon	2,5	2,5
Autres	0,2	0,0
Variation nette de trésorerie	-10,6	5,5
Trésorerie en début de période	33,7	28,1
Trésorerie en fin de période	23,0	33,6

● Impact positif du besoin en fonds de roulement : baisse des stocks de 3,1 M€ ;

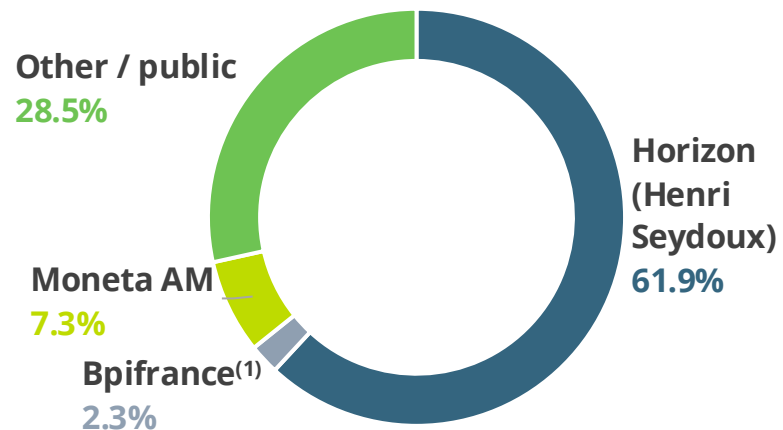
● Achats d'équipements de production pour ANAFI UKR, mobilier et matériel informatique.

● Tirage partiel du prêt d'actionnaire Horizon

Le Groupe a généré 3,5 M€ de trésorerie au S2, dont 7 M€ au dernier trimestre

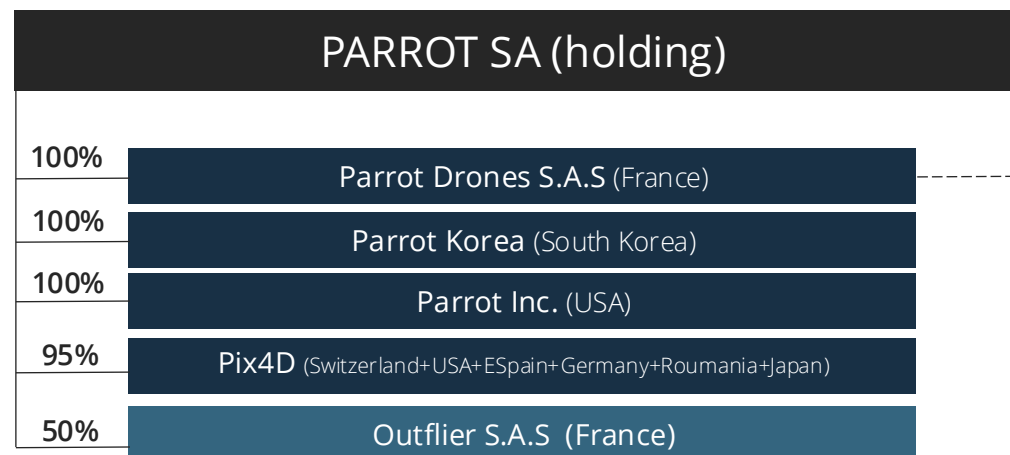
ACTIONNARIAT & STRUCTURE JURIDIQUE DU GROUPE PARROT

Actionnariat au 31 décembre 2025



(1) Au 18 mars 2025 (déclaration de franchissement de seuil)

Structure juridique simplifiée



Données boursières clés

Marché : Euronext Paris, FR0004038263, PARRO

Capitalisation boursière : environ 300 M€

NB : les volumes échangés sur Euronext représentent généralement <50% du volume quotidien



PERSPECTIVES 2026

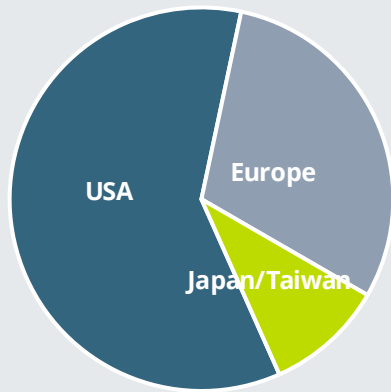
Parrot®

MONTÉE EN PUISSANCE DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT & DE LA PRODUCTION MICRO-DRONE

Modèle fabless avec un partenaire EMS établi en Corée du Sud

- Fondé sur des composants non chinois et conformes NDAA
- Composants haut de gamme issus de la chaîne d'approvisionnement des smartphones
- Processus industriels et logistiques déjà alignés avec les standards d'achats institutionnels (certifications ISO : 45001, 14001, 9001)

ANAFI UKR : composants en valeurs



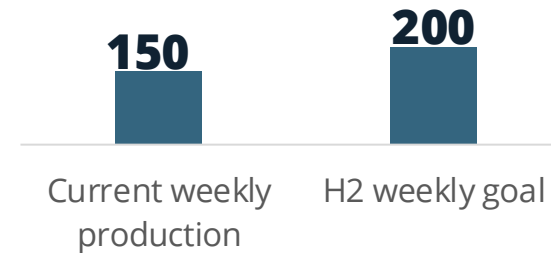
Qualcomm

TELEDYNE
FLIR

STMicroelectronics

Exemples de fournisseurs
sélectionnés

Montée en puissance de la capacité de production



Atteindre une capacité de production de 10 000 micro-drones en 2027

APPROCHE ACTUELLE

- > Constitution sélective de stocks sur les composants critiques soumis à des tensions ou contraintes attendues.
- > Les composants représentaient environ 60% des 7,2 M€ de stocks au 31 décembre, et une part plus élevée aujourd'hui.
- > Maintien de la flexibilité pour ajuster les achats et les niveaux de stocks à la demande.

PERSPECTIVES 2025-2026

Forte dynamique et visibilité élevée dans les micro-drones : ventes 2026 réalisées + carnet de commandes à date proches du chiffre d'affaires 2025.

Activité Solutions pour les infrastructures essentielles (PIX4D) solide, avec une croissance du chiffre d'affaires temporairement freinée par la transition des licences vers l'abonnement. Une reconnaissance initiale du chiffre d'affaires plus faible, au bénéfice de revenus récurrents renforcés.

Le Groupe poursuit ses investissements en R&D et dans la résilience de sa chaîne d'approvisionnement.

Soutenu par son actionnaire principal Horizon et par une offre efficacement alignée avec les besoins du marché, Parrot aborde la période à venir avec confiance.

LES AVANTAGES STRATÉGIQUES DE PARROT DANS UN ÉCOSYSTÈME DE DÉFENSE EN ÉVOLUTION

Technologies de pointe dans les micro-drone

IA embarquée avancée, navigation autonome, suivi d'objets, communications sécurisées et continuité de mission en environnements contestés

Plateformes légères, puissantes, modulaires et éprouvées sur le terrain

Architecture souveraine by design

Conformité NDAA, compatibilité RGPD, certification Blue UAS Stack logiciel de bout en bout : contrôle de vol, chiffrement des données, streaming sécurisé

Traitement embarqué et flux de données chiffrés

Expertise forte de la chaîne d'approvisionnement

Capacités de conception, sourcing et ingénierie éprouvées depuis plus de 15 ans

Chaîne d'approvisionnement souveraine, fondée sur des composants haut de gamme largement disponibles

Capacités de production fabless scalables

Écosystème logiciel reconnu

ADN open source SDK et API conçus pour une intégration aisée avec les systèmes tiers

Conçu pour le dual-use : défense, sécurité, inspection et résilience des infrastructures

Trajectoire stratégique & d'exécution claire

Un positionnement défense construit sur une décennie d'expérience terrain

Reconnu par des clients institutionnels (DoD, forces OTAN, agences civiles)

Société cotée, dirigée par son fondateur, et stratégiquement alignée pour une exécution de long terme

Parrot[®]

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Résumé des principaux éléments
des rapports sur l'exercice 2025

BM&A



Grant Thornton

Parrot[®]

QUESTIONS & RÉPONSES

**Questions
portant sur
l'ordre du jour**

Parrot[®]

QUORUM DÉFINITIF



Parrot[®]

MISE AU VOTE DES RÉOLUTIONS

Résumé des résolutions dont le texte complet est disponible dans la documentation

1^{ÈRE} RÉSOLUTION

APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

Comptes sociaux 2025 se soldant par un bénéfice de 227 540 448,05 €.

Aucune dépense ou charge visée à l'article 39-4 du Code général des impôts constatée.

Le Conseil d'Administration soutient cette résolution

2^{ÈME} RÉSOLUTION

APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

Comptes consolidés établis conformément aux normes IFRS.

Résultat net part du Groupe : perte de 14 503 220 €.

Le Conseil d'Administration soutient cette résolution

3^{ÈME} RÉSOLUTION

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Affectation du bénéfice de l'exercice, soit 227 540 448,05 €, au compte « report à nouveau ».

Aucun dividende distribué au titre des trois derniers exercices.

Le Conseil d'Administration soutient cette résolution

4^{ÈME} RÉSOLUTION

APPROBATION DES CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE

Approbation des conventions mentionnées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes.

Le Conseil d'Administration soutient cette résolution

5^{ÈME} RÉSOLUTION

RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'ADMINISTRATEUR DE MADAME AMIRA HABERAH

Renouvellement pour une durée de six ans, expirant à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer en 2032 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031.

Madame Amira Haberah a indiqué accepter le renouvellement de son mandat si celui-ci est approuvé.

Le Conseil d'Administration soutient cette résolution

6ÈME RÉSOLUTION

APPROBATION DES INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX MENTIONNÉES AU I DE L'ARTICLE L.22-10-9 DU CODE DE COMMERCE

Approbation des informations publiées dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise, section « Éléments de rémunération de l'exercice 2025 (ex-post) ».

Le Conseil d'Administration soutient cette résolution

7ÈME RÉSOLUTION

APPROBATION DES ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE VERSÉS OU ATTRIBUÉS AU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL AU TITRE DE L'EXERCICE 2025

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribués au titre de l'exercice 2025.

Le Conseil d'Administration soutient cette résolution

8ÈME RÉSOLUTION

APPROBATION DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ

Approbation de la politique de rémunération présentée dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise, section « Éléments de rémunération de l'exercice en cours (ex-ante) ».

Le Conseil d'Administration soutient cette résolution

9ÈME RÉSOLUTION

APPROBATION DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS DE LA SOCIÉTÉ

Approbation de la politique de rémunération des administrateurs présentée dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Le Conseil d'Administration soutient cette résolution

10^{ÈME} RÉSOLUTION

AUTORISATION DONNÉE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE METTRE EN ŒUVRE UN PROGRAMME D'ACHAT D' ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ

DANS LE CADRE DU RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2016/1052 DE LA COMMISSION DU 8 MARS 2016 COMPLÉTANT LE RÈGLEMENT CE N° 596/2014 DE LA COMMISSION DU 16 AVRIL 2014 ET DE L'ARTICLE L. 22-10-62 DU CODE DE COMMERCE, DURÉE DE L'AUTORISATION, FINALITÉS, MODALITÉS, PLAFOND (UTILISABLE EN DEHORS DES PÉRIODES D'OFFRE PUBLIQUE VISANT LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ)

Autorisation de 18 mois.

Montant global maximum des fonds destinés à la réalisation de ce programme d'achat d'actions s'élève à 48.000.000 euros.

Le Conseil d'Administration soutient cette résolution

11^{ÈME} RÉSOLUTION

AUTORISATION DONNÉE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE RÉDUIRE LE CAPITAL PAR ANNULATION D' ACTIONS, DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE L'ARTICLE L.22-10-62 DU CODE DE COMMERCE, DURÉE DE L'AUTORISATION, PLAFOND

Autorisation de 18 mois, jusqu'au 2 décembre 2027.

Annulation possible dans la limite de 10% du capital par période de 24 mois.

Le Conseil d'Administration soutient cette résolution

12^{ÈME} RÉSOLUTION

AUTORISATION DONNÉE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET D'ATTRIBUER GRATUITEMENT DES ACTIONS

**AUX SALARIÉS OU MANDATAIRES SOCIAUX ÉLIGIBLES DE LA SOCIÉTÉ OU DES SOCIÉTÉS LIÉES OU À CERTAINS
D'ENTRE EUX, RENONCIATION DES ACTIONNAIRES À LEUR DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION, DURÉE DE
L'AUTORISATION, PLAFOND, DURÉE DES PÉRIODES D'ACQUISITION ET DE CONSERVATION**

Plafond : 1,5% du capital de la Société à la date de l'Assemblée Générale.

Période d'acquisition minimum d'un an ; période de conservation minimum d'un an sauf si la période d'acquisition est supérieure ou égale à deux ans.

Le Conseil d'Administration soutient cette résolution

13^{ÈME} RÉSOLUTION

DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE DONNÉE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE PROCÉDER À DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL PAR ÉMISSION D' ACTIONS OU D'AUTRES TITRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION AU PROFIT D'ADHÉRENTS D'UN PLAN D'ÉPARGNE D'ENTREPRISE

EN APPLICATION DES ARTICLES L.3332-18 ET SUIVANTS DU CODE DU TRAVAIL, DURÉE DE LA DÉLÉGATION, MONTANT NOMINAL MAXIMAL DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL, PRIX D'ÉMISSION, POSSIBILITÉ D'ATTRIBUER DES ACTIONS GRATUITES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.3332-21 DU CODE DU TRAVAIL

Délégation de 26 mois au profit des salariés et anciens salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise.

Montant nominal maximum de l'augmentation de capital : 50 000 €.

Le Conseil d'Administration ne soutient pas cette résolution

14^{ÈME} RÉSOLUTION

MODIFICATION DE L'ARTICLE 20 DES STATUTS (DATE D'INSCRIPTION EN COMPTE PERMETTANT DE PARTICIPER AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES)

Mise à jour de l'article 20 des statuts afin de prendre en compte les évolutions de l'article R.22-10-28 du Code de commerce issues du décret n°2026-94 du 13 février 2026.

Participation subordonnée à l'inscription en compte des titres dans les délais et conditions prévus par la réglementation en vigueur.

Le Conseil d'Administration soutient cette résolution

15^{ÈME} RÉSOLUTION

POUVOIRS EN VUE DES FORMALITÉS

Pouvoirs donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal pour procéder aux formalités légales de dépôt ou de publicité.

Le Conseil d'Administration soutient cette résolution

MERCI

POUR VOTRE
ATTENTION

Parrot[®]

174 quai Jemmapes
75010 Paris

Contact investisseurs & analystes :
marie.calleux@parrot.com

www.parrot.com
www.pix4d.com

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ 2024-2025

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (IFRS, M€)	2025 (12 mois)	2024 (12 mois)	Var.	S1 2025 (6 mois)	S2 2025 (6 mois)
Chiffre d'affaires	79.8	78.1	+2%	33.6	46.2
Coût des ventes	(19.7)	(20.2)	-3%	(8.5)	(11.2)
Marge brute	60.1	57.9	+4%	25.1	35.0
% du CA	75.4%	74.1%		74.8%	75.8%
Autres produits et charges opérationnels	0.1	0.7	-94%	(0.2)	0.2
EBIT	(12.6)	(7.3)	-73%	(13.1)	0.5
% du CA	-15.8%	-9.3%		-39.0%	1.1%
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	0.2	0.0	ns	0.0	0.2
Coût de l'endettement financier brut	(0.4)	(0.9)	-53%	(0.1)	(0.3)
Coût de l'endettement financier net	(0.2)	(0.9)	-76%	(0.1)	(0.1)
Autres produits et charges financiers	(1.5)	0.4	ns	(1.0)	(0.5)
Résultat financier	(1.8)	(0.5)	-235%	(1.1)	(0.7)
Quote-part du résultat des entreprises MEE	(0.2)	(0.7)	ns	(0.2)	0.0
Impôt	(0.4)	(0.9)	ns	(0.2)	(0.2)
Résultat net	(15.0)	(9.4)	-59%	(14.7)	(0.3)
Résultat net part du Groupe	(14.5)	(9.2)	-57%	(14.4)	(0.1)
% du CA	-18.2%	-11.8%	-	-42.9%	-0.2%
Intérêts ne conférant pas le contrôle	(0.5)	(0.2)	ns	(0.3)	(0.2)

FY 2024 : première consolidation d'Outlier (1,0 M€ de trésorerie intégrée) + coût de cession de la participation Fluktor pour 0,3 M€.

Coût de financement du Crédit d'Impôt Recherche (« CIR ») pour 0,3 M€.

4,9 M€ de déficits fiscaux non activés

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIFS (IFRS, M€)	31 déc. 2025	30 juin 2025	31 déc. 2024
Actifs non courants	15.8	16.7	22.2
Goodwill	4.6	4.6	4.6
Autres immobilisations incorporelles	0.6	0.4	0.4
Immobilisations corporelles	2.9	2.5	2.6
Droits d'utilisation	6.8	8.1	8.0
Participations dans les entreprises MEE	-	-	0.1
Actifs financiers	1.0	1.0	6.7
Impôts différés actifs	0.0	0.0	0.0
Autres actifs non courants	-	0.1	0.0
Actifs courants	51.7	49.8	63.2
Stocks	7.2	14.1	10.5
Créances clients	5.6	3.4	4.9
Créances fiscales	6.2	5.5	4.1
Autres créances	9.7	9.7	10.1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23.0	17.0	33.6
Total actif	67.5	66.5	85.4

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS (IFRS, M€)	31 déc. 2025	30 juin 2025	31 déc. 2024
Capitaux propres	30.5	29.4	49.7
Capital social	4.7	4.7	4.7
Primes d'émission et d'apport	331.6	331.6	331.6
Réserves hors résultat de la période	-302.4	-303.8	-290.0
Résultat de la période - part du Groupe	-14.5	-14.4	-9.2
Écart de conversion	8.8	8.8	9.9
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Parrot SA	28.1	26.8	46.9
Intérêts ne conférant pas le contrôle	2.4	2.6	2.8
Passifs non courants	11.7	10.7	13.6
Dettes financières non courantes	0.5	0.5	0.5
Dettes de loyers non courantes	4.4	5.7	5.9
Provisions pour retraites et engagements assimilés	1.7	1.7	2.4
Impôts différés passifs	0.0	0.0	0.0
Autres provisions non courantes	0.1	0.3	0.1
Autres passifs non courants	5.0	2.5	4.7
Passifs courants	25.3	26.4	22.1
Dettes de loyers courantes	2.6	2.7	2.3
Provisions courantes	1.5	1.0	1.2
Dettes fournisseurs	7.6	6.9	7.5
Dettes d'impôt courant	0.1	0.2	0.2
Autres passifs courants	13.6	15.7	10.9
Total capitaux propres et passifs	67.5	66.5	85.4

DU SUCCÈS GRAND PUBLIC À LA MATURITÉ TACTIQUE 15 ANS DE DISRUPTION DANS L'INDUSTRIE DU DRONE

Acteur mondial de la connectivité pour l'industrie automobile, Parrot a été pionnier de la révolution des drones grand public, en capitalisant sur son expertise en traitement du signal numérique et en électronique embarquée.

Avec certains des premiers grands succès du marché des drones grand public, Parrot a très tôt identifié le potentiel de cette industrie.

Face à la contraction du marché des drones grand public en 2018, Parrot a accéléré son repositionnement stratégique vers les applications professionnelles et de sécurité publique.

En 2019, Parrot a été sélectionné par la Defense Innovation Unit (DIU) américaine pour rejoindre les premières étapes du programme Blue UAS, validant son niveau de sécurité, de souveraineté et de maturité technologique.

En 2020, Parrot a lancé ANAFI USA, un micro-drone robuste, sécurisé et ITAR-free, fabriqué dans le Massachusetts et conçu pour les besoins exigeants de la défense et de la sécurité publique.



2010 : AR.DRONE
1er drone grand public

2014 : BEBOP
drone grand public
avec options pour
usages professionnels

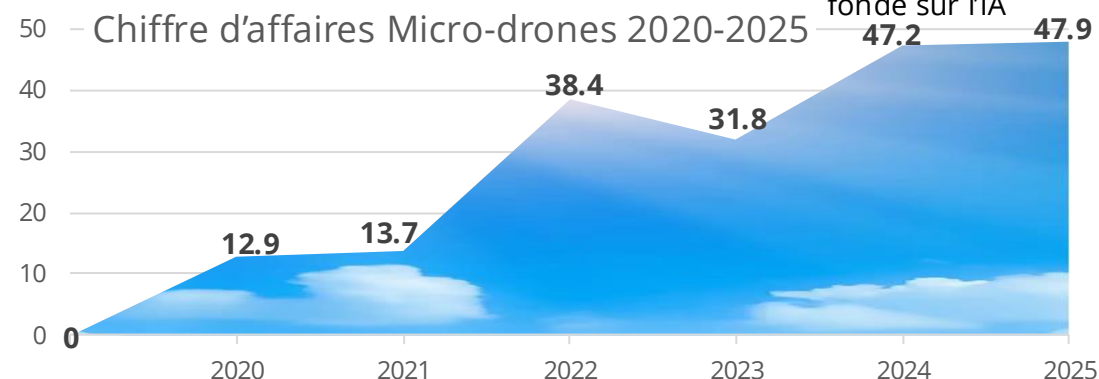
2016 : DISCO
1er drone à voilure fixe
adressant les marchés
grand public et
professionnels

2018 : ANAFI
plateforme drone
complète pour usages
grand public et
professionnels (sortie
du grand public)

2021 : ANAFI USA
1er micro-drone
défense & sécurité
publique

2022 : ANAFI AI
micro-drone
professionnel
intelligent 5G

2025 : ANAFI UKR &
CHUCK 3.0
micro-drone ISR
pleinement autonome,
fondé sur l'IA



INTERVENANTS



Anne-Sophie Herelle
SVP, Directrice financière du Groupe,
depuis 2024
*6 ans d'expérience comme CFO de sociétés cotées,
ex-investment manager chez Bpifrance*



Marie Calleux
Relations investisseurs &
communication corporate
depuis 2008

Principaux managers



Henri Seydoux
Fondateur, Président-directeur général
& actionnaire de contrôle



Chris Roberts
SVP, Chief Revenue Officer
depuis 2006



Elise Tchen Thebault
SVP, Chief Industry Officer
depuis 2005



Pierre-Elie Fort
SVP, Chief People Officer
depuis 2015